



RECYCLAGE ATTESTATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES CHARIOTS TÉLESCOPIQUES DE CHANTIER AVEC GODET ET FOURCHE



Durée
8 heures



Date début prochaine
session
26/05/2026



Nb places dispo.
Complet



Langue
FR



LIEU DE LA FORMATION

IFSB ou sur le site de votre société

Référence : E3022

Formateurs : Les formateurs de l'IFSB.

Effectif max : 3 participants

Quand : Suivant planning et sur
demande

Rythme : journée

Langue : FR;DE

Tarif : 490,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Salariés des entreprises de construction utilisant des chariots élévateurs télescopiques de chantier

OBJECTIF

Etre capable de conduire des chariots de chantier télescopique à déport variable en respectant les règles de sécurité, suivant la recommandation de prévention établie par l'Association Assurance Accidents (AAA).

CONTENU DE LA FORMATION

Théorie:

- Réglementation
- Technologie et caractéristiques des engins
- Fonction des organes et des dispositifs de sécurité
- Prise de poste et fin de poste
- Règles de circulation, de conduite et de stabilité
- Les risques lors de l'utilisation du chariot télescopique
- Plaque de charge
- Etiquetage de produits dangereux et de manutention
- Signalisation
- Techniques d'élingage et accessoires de levage

- Pratique:

- Prise de poste
- Adéquation de l'engin
- Familiarisation au poste de conduite
- Elingage de charges et accessoires de levage
- Conduite et manutention de charges
- Fin de poste

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.
- La formation s'adresse aux personnes expérimentées ayant déjà suivi une formation et aux personnes titulaire d'une attestation à la conduite en sécurité dont la date arrive à expiration.

PÉDAGOGIE

La pédagogie s'articule entre une alternance théorie/pratique dont les objectifs généraux sont la maîtrise sur le plan pratique et technologique de la conduite d'un chariot télescopique à déport variable.

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, une évaluation sera réalisée (évaluation théorique et pratique), le candidat devra obtenir une moyenne de 7/10 en théorie comme en pratique, avec un minimum de 7/10 pour certains points spécifiques, dits éliminatoires selon la recommandation. Le passage avec succès de l'évaluation théorique est nécessaire pour l'admission à la formation pratique. En cas de réussite le candidat se voit délivrer par notre organisme de formation une attestation de conduite en sécurité avec mention du type d'engin concerné.